

18ÈME MANIFESTATION CONTRE LE CHÔMAGE ET LA PRÉCARITÉ



Le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter et va véritablement exploser dans les prochains mois pour atteindre de dramatiques records historiques. **C'est au moment même de ce temps troublé et anxiogène que le gouvernement choisit de durcir les conditions d'accès et la durée de l'assurance chômage**, privant ainsi des centaines de milliers de chômeurs de leurs droits et, pour certains, de revenus. Les plus fragiles et les plus précaires sont comme toujours les plus durement touchés. Or, **il convient de s'attaquer au chômage, pas aux chômeurs !**

Notre manifestation annuelle est à chaque fois un moment particulier, car **elle dénonce la vie faite aux chômeurs, leur parcours du combattant, leur quotidien, leurs difficultés, leurs angoisses**, bien loin des seules données statistiques et économiques.

Cela sera encore plus vrai cette année, et cela concerne bien évidemment l'ensemble des salariés. Pas seulement par solidarité envers les plus fragiles, mais comme élément de cohésion sociale, de défense des droits, des libertés et des conquises sociales de toutes et tous. Bien évidemment, le parcours de cette manifestation et ses modalités dépendront de l'état de la crise sanitaire et des mesures de restrictions.

NOUS VOUS APPELONS TOUS, CHÔMEURS-EUSES, PRÉCAIRES, SALARIÉS-ÉES, RETRAITÉS-ÉES, À VENIR FAIRE ENTENDRE NOTRE VOIX ET NOS REVENDICATIONS EN PARTICIPANT NOMBREUX-EUSES À LA MANIFESTATION CONTRE LE CHÔMAGE ET LA PRÉCARITÉ !

NOUS EXIGEONS :

- **Un emploi correctement rémunéré**, librement choisi, socialement utile.
- **Une indemnisation** de toutes les formes de chômage et de précarité.
- **La suppression définitive de la réforme de l'assurance-chômage** (les mesures appliquées depuis le 1er novembre 2019 et celles programmées pour 2021).
- **Une véritable politique de formation choisie** par les chômeurs-euses.
- Une véritable et nouvelle **réduction du temps de travail**.
- **L'interdiction des licenciements**.
- **Un droit à une véritable retraite à 60 ans** maximum.
- **L'application du droit au logement** pour toutes et tous.
- **L'arrêt des contrôles et des sanctions** contre les chômeurs-euses et précaires, et l'octroi de moyens, notamment humains, afin que Pôle emploi puisse remplir sa mission de service public.
- **Des mesures d'accompagnement d'urgence** pour les plus fragiles et les plus précaires.

UN EMPLOI C'EST UN DROIT ! UN REVENU C'EST UN DÛ !

SAMEDI 20 MARS 2021

14H DEVANT LE MEDEF, AVENUE BOSQUET METRO ÉCOLE MILITAIRE - PARIS

À L'APPEL DE L'APEIS ET DU MNCP AVEC LE SOUTIEN DU COLLECTIF UNEDIC ET DE NOMBREUSES ASSOCIATIONS, SYNDICATS ET PARTIS POLITIQUES